

M. Montagne

AFFAIRE N° 4. - Installation d'une cabine publique téléphonique au Ruisseau Blanc - La Montagne.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de la réunion des adjoints qui s'est tenue le 31 Octobre 1968, M. l'Adjoint spécial de la Montagne a émis le vœu que soit installée à la Montagne au lieudit "Ruisseau Blanc", une cabine publique téléphonique pour répondre aux besoins de la population.

L'installation de ce poste public pourrait se faire dans l'immeuble appartenant à Madame Etienne LATCHOUMAN qui assurerait, par ailleurs, les fonctions de préposée moyennant une indemnité mensuelle qui reste à fixer.

Il conviendrait, si vous donnez votre accord à ce sujet, d'adresser une demande à M. le Directeur des Postes et Télécommunications pour qu'il envisage l'installation dudit poste public dans les meilleurs délais.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Denis, le 22 Mai 1969
Le Secrétaire Général
Après: M. Buisson
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Pajean